

Caisse départementale d'aide au logement C.A.D.A.L.

LA CAISSE DÉPARTEMENTALE D'AIDE AU LOGEMENT 77

Créée et financée par le Département de Seine-et-Marne et subventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne propose des prêts pour aider au financement dans l'habitat pour :

- →ACCESSION à la PROPRIÉTÉ
- →CONSTRUCTION
- →ACQUISITION de NEUF ou d'ANCIEN
- → RACHAT de SOULTE
- →TRAVAUX d'AGRANDISSEMENT, d'AMÉLIORATION, de RENOVATION, d'ADAPTATION, de RÉHABILITATION
- →TRAVAUX de COPROPRIÉTÉ

Certaines conditions sont demandées pour pouvoir bénéficier de ces prêts:

- →L'habitation doit se situer en Seine-et-Marne et doit constituer la résidence principale et personnelle du demandeur.
- →Est appliqué le barème des ressources:

| Composition | Plafond | Montant |
|------------------|---------------|-----------------|
| du foyer | de ressources | maximum du prêt |
| 1 personne | 26 500 € | 10 000€ |
| 2 personnes | 36 200 € | |
| 3 personnes | 43 800 € | |
| 4 personnes | 46 500 € | |
| 5 personnes | 52 300 € | |
| 6 personnes | 59 100 € | |
| 7 personnes et + | 65 500 € | |

MONTANT DES PRÊTS

- → CONSTRUCTION et ACQUISITION : prêts de 10 000 €
- → AGRANDISSEMENT et AMÉLIORATION: Taux d'intervention jusqu'à 70 % du coût des travaux, des matériaux ou de la quote-part, ou du reste à charge après les subventions, prêts plafonnés à 10 000 €.

TAUX D'INTÉRÊT

→2 %

DURÉE DE REMBOURSEMENT

→3, 5, 7 ou 10 ans suivant la nature du projet.

Adresse postale: C.A.D.A.L Hôtel du département CS 50377 77010 MELUN cedex

Bureaux: C.A.D.A.L 3 rue Paul Cézanne La Rochette 77000 MELUN

Coordonnées: 01 60 65 94 88 01 64 87 95 07 contact@cadal77.fr http://cadal77.wix.com/cadal77